

TRAVAUX EN HAUTEUR - ECHAFAUDAGES



2019





Monteur démonteur échafaudages

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 04
- Effectif : 12 maximum
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

Monteurs / Démonteurs d'échafaudages débutants qui doivent recevoir une formation adéquate et spécifiques aux opérations envisagées conformément au code du travail.

Pré requis

Etre reconnu apte au travail en hauteur par la médecine du travail.
Etre obligatoirement muni des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : Tenue de travail, casque de monteur et chaussures de sécurité pour réaliser les exercices pratiques de ce stage.

Objectifs pédagogiques

Connaître les règles élémentaires de sécurité et les bonnes pratiques lors du montage, du démontage ou de la modification des échafaudages.

Moyens pédagogiques et techniques

Vidéo, exposés, exercices, études de cas.

Moyens d'encadrement

Formateur habilité aux travaux en hauteur

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

Evaluation des acquis

- Conditions :
Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.
- Documents sanctionnant la réussite :
Attestation de réussite à la formation

Programme

La formation à la sécurité relative aux conditions d'exécution du travail en hauteur, a pour objet d'enseigner au travailleur, à partir des risques auxquels il est exposé :

- Les comportements et les gestes les plus sûrs en ayant recours si possible à des démonstrations,
- Les modes opératoires retenus s'ils ont une incidence sur sa sécurité ou sur celle des autres travailleurs,
- Le fonctionnement des dispositifs de protection et de secours, et les motifs de leur emploi.



Vérification, réception conformité échafaudages

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 3
- Effectif : 10 maximums
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

Toute personne chargée de la réception des échafaudages fixes et/ou roulants avant l'utilisation

Pré requis

Maîtrise écrite et orale de la langue française.

Objectifs pédagogiques

- Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages.
- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage.

Moyens pédagogiques et techniques

Vidéo, exposés, exercices, études de cas.

Moyens d'encadrement

Spécialiste habilité et qualifié, réalisant des missions d'inspection, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

Evaluation des acquis

- Conditions :
Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.
- Documents sanctionnant la réussite :
Attestation de réussite à la formation

Programme

- **Les critères de sélection des différents types d'échafaudages,**
- **Réceptionner l'échafaudage avant utilisation,**
- Le calage,
- Les ancrages,
- Les amarrages,
- Le dégagement des circulations,
- La conformité de l'échafaudage aux plans d'installations
- **Respect des mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets,**
- **Assurer la maintenance de l'échafaudage**



Utilisateur échafaudages

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 1
- Effectif : 12 maximum
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

Toute personne chargée de l'utilisation des échafaudages fixes et/ou roulants.

Pré requis

Maîtrise écrite et orale de la langue française.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les règles élémentaires de sécurité liées au travail en hauteur,
- Connaître les bonnes pratiques lors de l'utilisation quotidienne des échafaudages fixes /roulants,
- Réaliser les vérifications journalières de l'échafaudage.

Moyens pédagogiques et techniques

Vidéo, exposés, exercices, études de cas.

Moyens d'encadrement

Formateur habilité manipulation échafaudages

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

Evaluation des acquis

- Conditions :
Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.
- Documents sanctionnant la réussite :
Attestation de réussite à la formation

Programme

Enseignement Théorique

- Accéder, circuler sur l'échafaudage en sécurité,
- Respecter les limites de charge,
- Maintenir l'échafaudage en sécurité : Vérification journalière,
- Risques majeurs sur les chantiers : La Co-activité,
- Situations dangereuses : Signalisation, contrôle, communication, réactions d'urgence

Mise en pratique



Travaux en hauteur

<p>Conditions de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Durée (jours) : 02 · Effectif : 10 maximum · Type : Formation Présentielle 	<p>Personnes concernées</p> <p>Personne ayant à travailler en hauteur.</p> <p>Pré requis</p> <p>Très bonne connaissance orale et écrite du français</p>
<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> · Evaluer les risques liés aux travaux en hauteur · Connaître les moyens de sécurité intégrés aux ouvrages · Savoir mettre en œuvre des sécurités collectives fiables. 	
<p>Moyens pédagogiques et techniques</p> <p>Moyens pédagogiques audiovisuels, échanges d'expérience.</p> <p>Moyens d'encadrement</p> <p>Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné.</p> <p>Documents stagiaires</p> <p>Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.</p>	<p>Evaluation des acquis</p> <ul style="list-style-type: none"> · <u>Conditions</u> : <p>Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.</p> <ul style="list-style-type: none"> · <u>Documents sanctionnant la réussite</u> : <p>Attestation de réussite à la formation</p>

Programme

JOUR 1

- **Sensibilisation à la sécurité**
 - Généralités
 - L'accident du travail
 - Les responsabilités
 - Statistiques des accidents du travail
 - Organisation de la prévention des accidents du travail
 - Cas des chutes de hauteur
 - Analyse des principales causes et circonstances des chutes accidentelles
- **Obligation réglementaires**
 - Les Principes Généraux de Prévention
 - Les obligations des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, chefs d'entreprise
 - Le cadre réglementaire
 - Les recommandations et préconisations des organismes de prévention
- **Conception des postes de travail en hauteur**
 - Les moyens et dispositifs intégrés
 - Moyens d'accès et allées de circulation
 - Protections collectives : terrasses, toitures, planchers de travail
 - Dispositifs d'assurance et points d'ancrage permanents
 - Protections contre les chutes de matériel et matériaux
 - Mise en sécurité collective
 - Utilisation de supports préinstallés
 - Mise en œuvre des différents types de protections collectives suivant
 - Le risque
 - Choix des points d'ancrages provisoires.

JOUR 2

- **Utilisation des EPI**
 - Définition des EPI
 - Choix des dispositifs d'ancrage
 - Choix des E.P.I. contre les chutes de hauteur
 - Les différents éléments constituant les équipements de protection
- **Moyens de surélévation et échafaudages**
 - Elévateurs de personnel et postes de travail en élévation
 - Echafaudages de pied et roulants
 - Echafaudages volants
 - Les obligations réglementaires
 - Consignes particulières d'utilisation
- **APPLICATIONS PRATIQUES (pour le personnel d'exécution)**
 - Manipulation des équipements
 - Mise en œuvre et réglage
 - Mise en œuvre de dispositifs de protection collective